

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 049-214901803-20260615-06_2026_02-DE

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 15 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Frédéric MORTIER - Nathalie PLOQUIN - Sylvain LEFEBVRE - Laëtiita LEROUX - Christophe GABILLER - Marie-Thérèse DELAUNAY - Jean-Pierre LEGENDRE - Nathalie MANCEAU - Nicole PEHU - Alain DUPUIS - Cynthia RAPICAULT - Gilles LABUSSIÈRE - Michel RICOU - Justine CORDIER - Patrice PEGE - Françoise RICHARD - Philippe LEBACQ - Sylviane LE COQ - Pascal MONSCAVOIR - Danielle MABILLEAU - Jean-Pierre JOUBARD - Marie-José DAVID - Samuel CHAUSSERAIS - Vanessa BRAULT - Monique ROGEREAU - Emmanuel BRAULT, Jean-Luc FOURREAU

Absents excusés : Coline BILLY donne pouvoir à Michel RICOU
Yann NIORE

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 08/06/2026
Date d'affichage : 18/06/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27

Objet : Instances – Commission de Contrôle des Listes électorales – composition – (06/2026-2)

Par délibération (04/2026-5) en date du 07 Avril 2026, l'assemblée a acté la composition de la Commission de Contrôle des Listes Electorales avec une répartition des sièges suivant la représentation proportionnelle, donnant 1 siège à la minorité.

Hors, conformément à l'article L.19 du code électoral, l'assemblée n'a pas autorisé à délibérer, la désignation des membres étant arrêtée par le Préfet et la répartition des sièges est fonction du nombre de listes ayant obtenu des sièges au Conseil Municipal et non en fonction du nombre de sièges obtenus.

Monsieur le Maire invite la liste minoritaire à lui communiquer le nom d'un candidat pour y siéger en sus de Mme BRAULT et en lieu et place de Nicole PEHU. Est désignée Monique ROGEREAU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 049-214901803-20260615-06_2026_02-DE



- **RAPPORTE** la délibération (04/2026-5) en date du 07/04/2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Monsieur le Maire prend note de l'identité des 5 conseillers délégués qu'il communiquera au Préfet en vue de leur désignation par arrêté préfectoral.

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,

N. PLOQUIN

Le Maire,

F. MORTIER